

<http://www.pressegauche.org/Penurie-et-rarete-de-main-d-oeuvre-au-Quebec-La-CSN-passe-a-l-action>



Pénurie et rareté de main-d'oeuvre au Québec : La CSN passe à l'action

- Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 7 décembre 2018



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 7 déc. 2018 - La Confédération des syndicats nationaux (CSN) annonce l'organisation d'un important forum sur la pénurie et la rareté de la main-d'oeuvre sur le thème « Enjeux et défis pour le mouvement syndical ». L'événement se déroulera les 26 et 27 février 2019, à Montréal, au Palais des congrès. Plus de 600 personnes sont attendues.

Au cours des derniers mois, les questions de la pénurie et de la rareté de la main-d'oeuvre sont devenues un sujet brûlant d'actualité. Le Québec n'a pas connu une telle situation au chapitre de l'emploi depuis plus de 40 ans et, selon toute vraisemblance, cette situation risque de perdurer et sans doute se détériorer.

Plusieurs régions et secteurs d'activités économiques, tant du secteur privé que du secteur public, principalement en santé et services sociaux, connaissent des difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'oeuvre. D'ici 2022, selon Emploi Québec, plus de 1 million de postes seront disponibles en raison du vieillissement de la population et de la croissance économique. « Y aura-t-il suffisamment de travailleuses et de travailleurs pour pourvoir ces postes ? La question est préoccupante. » explique Jean Lortie, secrétaire général de la CSN.

Participation au forum

Nous souhaitons faire les efforts nécessaires afin d'assurer une participation massive de nos organisations affiliées, tant du secteur public que privé ainsi que des organisations patronales, des centrales syndicales, du réseau partenarial de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), qui sont les Conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT), les Comités sectoriels de main-d'oeuvre (CSMO) et les Comités consultatifs (CC). Le ministre du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), monsieur Jean Boulet, a également été invité.

Il faut, comme organisation syndicale, prendre l'initiative de proposer à nos syndicats et nos partenaires sociaux des pistes d'action.